

# Compte-rendu

## Réunion RN Massif des Aiguilles Rouges

### Evaluation du plan de gestion des RN du massif des Aiguilles Rouges

### Faune sauvage patrimoniale

17/12/2018

#### Présents

Alex Bruneau (animateur CCVCMB)  
 Julie Chaboud (responsable service espaces naturels, CCVCMB)  
 Laurent Delomez (Garde, Asters)  
 Cécile Georget (responsable service Réserves Naturelles, Asters)  
 Marion Guitteny (Conservatrice RNMAR, Asters)  
 Marie Hébert (FNE Haute-Savoie)  
 Michel Jourdil (AICA Arve Giffre)  
 Jean-Claude Louis (LPO)  
 Yves Perol (élu municipal, commune des Houches)  
 Frédéric Ponsard (ONF – UT Pays du Mont Blanc)

La séance débute par une présentation de l'ordre du jour, puis des généralités sur le plan de gestion, avant de détailler les 16 actions du plan de gestion liées à la thématique.

#### Actions liées à la préservation des espèces et de leurs habitats

Opération / action	Evaluation	Priorité
Agir sur le survol	Indéterminé	1
Développer le partenariat pour limiter le dérangement hivernal	Moyen	1
Mise en défens des secteurs sensibles	Mauvais	2
Mettre en œuvre des travaux de restauration et d'entretien des zones de reproduction du Tétraz-lyre	Bon	1
Equipement des câbles aériens dangereux	Moyen	2
Réaliser une étude des continuums écologiques	Mauvais	3

- **Agir sur le survol**

Evaluation : indéterminée

L'indicateur choisi est l'évolution du nombre d'infractions constatées. Avec l'augmentation de l'utilisation des drones, il est difficile d'estimer cette évolution. Peu d'infractions sont constatées sur le terrain, mais les vidéos publiées sur internet montrent que la pratique s'est beaucoup développée. Dans ce cas, un commentaire est laissé sur la vidéo, pour informer de l'interdiction de survol en réserve et pour demander de retirer la vidéo. Une procédure est également en cours.

L'usage des drones en dehors des réserves peut également être un facteur de dérangement pour la faune sauvage. La sensibilisation pourrait donc être mutualisée, en impliquant les professionnels.

- **Développer le partenariat pour limiter le dérangement hivernal**

Evaluation : moyen

Le plan de gestion prévoyait d'établir des conventions de partenariat. Il n'existe pas de conventions, mais un groupe de travail, co-animé avec la Communauté de Communes a été mis en place en 2016 et plusieurs projets ont émergés.

Une carte des zones sensibles serait à transmettre aux offices de tourisme. La Compagnie du Mont Blanc est un partenaire important pour la sensibilisation. Cet hiver 2018-2019, des animations seront proposés sur le domaine du Brévent par une personne en service civique à Asters.

- **Mise en défend des secteurs sensibles**

Evaluation : mauvais

La Compagnie du Mont Blanc et l'ACCA ont mis en place quelques secteurs dans la vallée de Chamonix, mais il n'y a pas de secteurs mis en défend dans la Réserve Naturelle. Le choix a été fait de sensibiliser les pratiquants, en particulier sur le site de la combe de la Vogealle, qui présente de forts enjeux mais pour lequel la mise en défens est techniquement difficile à envisager. Une évaluation des actions réalisées sur ce site serait à mettre en place.

Le projet « Biodiv'sport » a pour objectif de recenser les zones sensibles à l'échelle nationale pour qu'elles soient ensuite communiquées sur les sites internet spécialisés, tel que camp to camp ou skitour. Asters n'est pas encore partenaire du projet, mais les informations sont mises au cas par cas sur ces sites spécialisés.

- **Mettre en œuvre des travaux de restauration et d'entretien des zones de reproduction du Tétralyre**

Evaluation : bon

Les premiers travaux ont eu lieu en 2006, puis 2013-2014. Une évaluation sera réalisée en 2019 pour savoir si l'objectif de 20 mailles favorables (avec 50% de surface recouverte d'herbacés) est atteint.

- **Réaliser une étude des continuums écologiques**

Evaluation : mauvais

Une étude est en cours avec le projet Alpbionet2030 (finalisation et présentation aux élus début 2019), puis, le projet LAB coordonné par la CCVCMB permettra de caractériser les sites à enjeux et de mettre en œuvre certaines actions d'amélioration de la continuité écologique.

## Acquisition de connaissances sur les espèces

- **Améliorer les connaissances sur la Cordulie arctique et l'Aeshne azurée**

Evaluation : mauvais

Peu de données et de prospections entre 2013 et 2017. Une étude menée par FNE74 sur les libellules d'altitude est en cours. Cette étude est menée avec l'HEPIA et le CEFE de Montpellier. Les gardes des réserves accompagnent lors des relevés de terrain. Des inventaires sont réalisés, ainsi que des prélèvements d'eau pour l'analyse de l'ADN environnemental. Une modélisation de la distribution future des odonates sera réalisée.

- **Améliorer les connaissances sur les espèces d'oiseaux patrimoniales**

Des suivis de la chevêchette sont réalisés en dehors de la réserve naturelle. Il serait être intéressant d'intégrer les tendances.

- **Améliorer les connaissances sur les populations de galliforme**

Evaluation : moyen

Tétras-lyre : suivi des places de chant réalisé. Lagopède, gélinotte et bartavelle : insuffisant. Suivi de la gélinotte réalisé par les chasseurs, mais pas de transmission de données actuellement. Sur les Houches, un suivi pourrait être remis en place en dehors de la réserve naturelle. Pour le lagopède, le suivi de la reproduction proposé par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) se fait avec des chiens d'arrêt.

- **Etude des populations d'ongulés**

Evaluation : moyen

Un suivi des bouquetins est réalisé. En revanche, les autres espèces ne font pas l'objet d'un suivi. Asters participe aux comptages des chamois organisés par la fédération des chasseurs.

Les chasseurs observent que le poids des ongulés est en diminution. La population de cerf est en augmentation, malgré un plan de chasse en augmentation et de nombreuses mortalités en hiver. Il est probable que les chamois soient concurrencés en hiver par les cerfs, d'où un risque de fragilisation de la population de chamois. Les cerfs ont été réintroduits par les chasseurs dans les années 70 et leur population a fortement augmentée.

Il est demandé à ce que la population de chamois puisse être suivi dans la réserve, en particulier sur la partie envers des Aiguilles Rouges. Cette proposition de mise en place d'un nouveau suivi, par exemple du même type que le suivi des bouquetins, ou avec marquage, sera étudiée.

- **Compléter les connaissances sur les chiroptères**

Evaluation : mauvais

Pas de protocoles mis en place. Prospections dans la mine du Pas, mais présence très occasionnelle de chauves-souris. La LPO a demandé à EDF l'autorisation de réaliser une prospection dans le tunnel de la Bajulaz (conduite forcée).

Pour les espèces qui ne font pas l'objet de suivi, il est proposé qu'une fiche de synthèse des connaissances soit réalisées par espèce pour synthétiser les données ponctuelles et connaissances.

## Evaluation des pressions

A la fin du plan de gestion, une évaluation de l'atteinte des objectifs à long terme et des objectifs opérationnels sera à réaliser. Un premier travail de choix d'indicateurs pour évaluer les pressions susceptibles d'intervenir sur la présence des espèces patrimoniales a été réalisé.

Pour la fréquentation humaine, il faudrait mettre en place un indicateur pour évaluer la divagation hors sentier.

Le nombre de secours en réserve naturelle est une donnée qui pourrait être récupérée et qui pourrait rentrer dans cette évaluation.